

L'éduc' pop' en Île-de-France

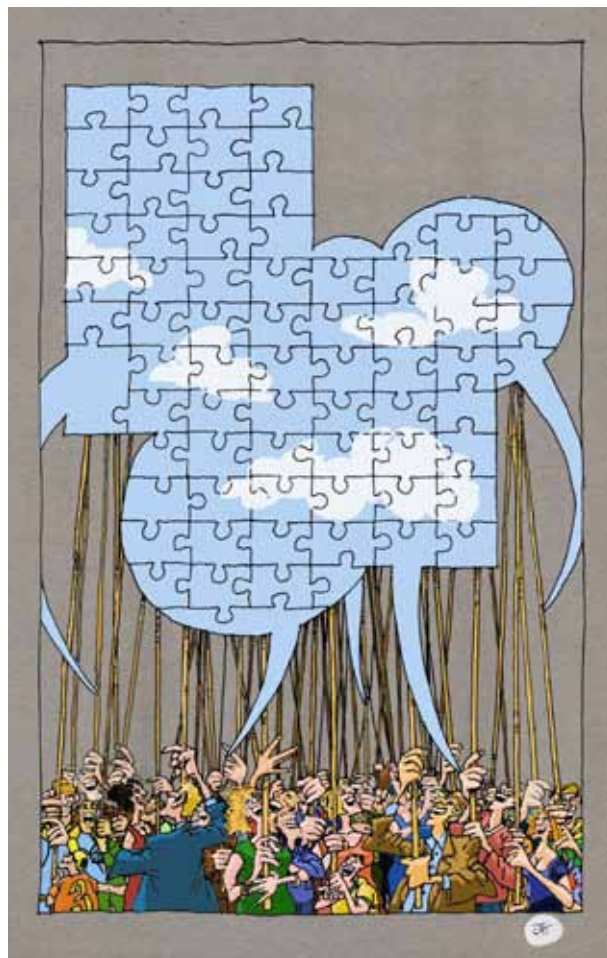
Journal d'information des réseaux d'éducation populaire en Île-de-France

juin 2011

N°7

DOSSIER :

"Le sens de l'engagement"





ÉDITO

Dans les différentes structures qui se situent dans une démarche d'éducation populaire, et à ses différents niveaux d'intervention, il est toujours un moment où la question du sens de l'engagement émerge. Cette question récurrente se pose légitimement aussi bien à un responsable associatif qu'il soit salarié ou bénévole que, globalement, à la structure elle-même qui revisite régulièrement son projet associatif à la lumière de son environnement sociopolitique.

L'engagement des personnes prend des formes variables en fonction du contexte dans lequel elles évoluent. Toutefois, les motivations à cet engagement se trouvent en grande partie dans la satisfaction de participer à une action collective mais aussi dans une gratification personnelle, indispensable et polymorphe donc plus complexe à définir. Cet engagement se construit différemment d'une personne à l'autre car c'est bien une des spécificités de l'éduc pop que de permettre à chacun de trouver son mode d'intervention et les ressources pour évoluer.

Il n'est certainement pas inutile de rappeler que le moteur de l'éducation populaire est alimenté par la recherche des moyens permettant aux différents publics rencontrés d'accroître leur autonomie de pensée et donc devenir des citoyens actifs. En cela toute association d'éducation populaire mène à son niveau un projet politique dans le sens où elle agit pour transformer la société.

Paradoxalement, alors qu'un débat sur les différentes formes d'engagement aurait pu émerger, on a vu arriver des distinctions subtiles entre des termes comme l'engagement, le militantisme, le bénévolat auxquels ont été adjoints des dispositifs. Probablement d'autres termes arriveront pour correspondre à un mode d'intervention soudainement repéré de cette importante partie de la société, pourtant si mal connue, qui participe à la vie associative dans une démarche d'éducation populaire. Faute de lui donner la place qu'elle mérite dans le débat politique par l'utilité sociale qu'elle produit, on la classifie, la comptabilise voire parfois on l'honore mêlant reconnaissance personnelle et action collective.

Les associations d'éducation populaire occupent une place toute particulière dans la problématique soulevée par l'adjonction de dispositifs à des termes mal définis, voire créés pour la circonstance. Pour autant, en lien avec leurs projets, elles contribuent à la mise en œuvre de ceux-ci. En contrepartie, elles ne sont pas totalement entendues, même si elles sont consultées, sur les risques de perte de sens à couper en tranches une action globale sans avoir pris le temps de débattre de son sens pour la société.

Pour elles, en effet, la question du sens renvoi à l'histoire et à l'évolution des termes, il est alors difficile, par exemple, de laisser réduire le terme d'engagement au simple service civique sans revendiquer que quelles qu'en soient la taille, et l'objet, l'engagement dans les structures de l'éducation populaire prend des formes multiples. Certaines initiatives agissent efficacement sur la jeunesse, la famille... en donnant du sens à leur place dans la société, quelques-unes sont présentées dans ce journal. Beaucoup d'entre elles sont pourtant menacées par un contexte politique et économique chaque jour plus acéré et discriminant.

En consacrant ce numéro à l'engagement et à ses différentes représentations, la CRAJEP Île-de-France souhaite apporter sa contribution au débat politique engagé à l'occasion des échéances électorales de 2012. Elle considère que les éléments de transformation de la société qu'elle porte, basée sur la confiance dans l'individu à évoluer si on l'accompagne, doit être entendue et que la participation de tous, et notamment de la société civile, à la construction d'un projet politique est indispensable à un fonctionnement démocratique de toutes les instances du pays.

En cette année européenne du bénévolat et du volontariat, la CRAJEP Île-de-France présente dans ce numéro différentes déclinaisons d'engagement au travers de témoignages d'acteurs, d'autres initiatives suivront pour alimenter le débat politique dans lequel elle prend place.

Pour le bureau de la CRAJEP ÎdF,
Nicole Deshayes

SOMMAIRE

- P.3** La CRAJEP, l'éducation populaire en interactions.
- P.5** DOSSIER : Le sens de l'engagement.
- P.5** Le sens de l'engagement dans les associations d'éducation populaire.
- P.17** Portraits.
- P.21** Propositions du CNAJEP sur le bénévolat et le volontariat.

La CRAJEP, l'éducation populaire en interactions



Les associations d'éducation populaire et les questions de genre.

Afin de partager et de valoriser les travaux menés par plusieurs réseaux membres sur les questions de genre, la Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire d'Île-de-France a organisé un temps d'échanges, de restitution d'expériences et de débat à l'occasion de son assemblée générale le mardi 21 juin de 14h à 17h. De nombreuses associations, qui ont ou non mené une réflexion sur les questions de mixité, de parité, d'égalité, de relations filles-garçons, ainsi que sur les enjeux éducatifs et de formation qui leur sont liés, se sont retrouvés à la Maison des Jeunes de Saint-Médard (Paris 5e).

Pour engager le débat, deux associations ont témoigné :

-L'Association des ludothèques en Île-de-France a présenté le film « Jeux de genre » qu'elle a réalisé suite à une étude qu'elle a conduite sur le déterminisme sexuel des jouets proposés sur le marché et sur les pratiques des ludothèques (lieux d'éducation à l'égalité des chances ou lieux de transmission culturelle des préjugés sexuels ?) ;

-Les CEMÉA Île-de-France ont apporté leur témoignage sur la recherche-action-formation qu'ils mènent sur : « Éducation à la parité, à la mixité et au genre : Des filles et des garçons différents certes, égaux certainement. » Ce mouvement a mis en place depuis plusieurs années un groupe mixte interne sur la parité, et a élaboré une mallette pédagogique « À quoi joues-tu ? ». La recherche-action-formation en cours a deux objectifs généraux

étroitement liés et qui se nourrissent mutuellement :

- o Permettre à des acteurs socio-éducatifs d'Île-de-France de réfléchir ensemble aux questions et aux problématiques soulevées par la thématique, d'expérimenter, de développer et /ou d'acquérir des savoirs et savoir-faire et d'agir pour une éducation à la parité, à la mixité et au genre.

- o Développer à l'interne des CEMÉA de la réflexion, des compétences, des outils et modules de formation, un réseau de militants.

Les questions de genre et d'égalité ne concernent pas que les femmes ni les associations féministes. Elles interpellent l'ensemble de la société dans toutes ses composantes, et interrogent aussi bien la notion d'égalité, que les cadres institutionnels et sociaux, ou encore notre modèle de société, de vivre ensemble et d'éducation. En cela, elles posent des questions multiformes aux acteurs de l'éducation populaire s'ils souhaitent s'en emparer. Par ailleurs, il nous appartient de nous interroger sur la façon dont sont – ou non – intégrées les questions de genre et de mixité aux pratiques associatives et aux actions éducatives et de formation mises en œuvre aujourd'hui par et dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Le débat s'est amorcé en petits groupes avant de s'ouvrir à l'assemblée des participants.

Un compte rendu sera bientôt disponible sur le site www.crajep-idf.org





Histoire et mémoire de l'immigration. Repères pour les associations d'éducation populaire.

De 2008 à 2010, la commission culture de la CRAJEP Île-de-France a animé un cycle de rencontres autour de la mémoire et de l'histoire de l'immigration. Ce cycle a été porté par un comité de pilotage constitué des CEMÉA ÎdF, de la Coordination des fédérations des Centres sociaux d'Île-de-France, des MJC en Île-de-France, de REMPART Île-de-France ; et du Centre d'histoire sociale du XXe siècle. Cette collaboration avec Françoise Tétard, historienne au CHS, a été très riche, conduisant le comité de pilotage à élargir ses questionnements et à porter un regard décalé sur les interventions.

Tout au long du cycle, le comité de pilotage s'est également nourri des échanges avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), la Maison du conte de Chevilly-Larue, Génériques, les membres du réseau Mémoires-Histoires Île-de-France ; autant d'acteurs-ressources sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration.

À l'occasion du bilan d'étape du cycle « *L'immigration* »

et nous ? dressé par la CRAJEP le 6 mai 2010 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, les échanges entre les participants ont confirmé le besoin d'apports méthodologiques de nombreux porteurs de projets. La commission culture a ainsi décidé de rassembler la matière accumulée entre 2008 et 2010 et de produire un outil pour les associations d'éducation populaire qui souhaitent monter un projet sur la mémoire et l'histoire de l'immigration.

À travers ce document, la commission culture entend contribuer à outiller les porteurs de projets en indiquant des points de vigilance à avoir, des écueils à éviter, des objectifs à se fixer. En aucun cas il ne s'agit d'un guide ou d'un mode d'emploi. Chaque projet est unique dans les objectifs qui l'animent, les personnes qu'il rassemble, les territoires qu'il implique.

Ce document sera bientôt téléchargeable sur :

www.crajep-idf.org



Assemblée des participants, Auditorium de la CNHI.



Jacques Combe, Abbi Patrix, Valérie Briffod, Conteurs.



Le sens de l'engagement pour les associations d'éducation populaire.

Alors que l'on célèbre l'année européenne du bénévolat et du volontariat, qu'une campagne de communication est organisée pour témoigner de « l'importance et de la diversité du bénévolat et du volontariat en France », les réseaux associatifs franciliens de jeunesse et d'éducation populaire rassemblés au sein de la CRAJEP Île-de-France ont souhaité exprimer une parole publique sur l'engagement.

La terminologie employée aujourd'hui donne en effet à voir une superposition de dispositifs créés pour favoriser et valoriser le bénévolat et le volontariat : service civique, volontariat franco-allemand, service volontaire européen, volontariat de solidarité internationale, volontariat pour l'insertion – Défense 2e chance, passeport du bénévole... In fine, le terme de « bénévolat » semble aujourd'hui dévoyé, réduit par des dispositifs publics à sa simple dimension de temps non rémunéré, et détourné de son sens premier d'engagement au service d'un projet collectif et sociétal. La notion d'engagement renvoie en effet à une double dimension qui nous semble constitutive du bénévolat tel qu'il se pratique dans nos mouvements : à la fois en termes de construction individuelle (dans un cadre collectif) et d'inscription dans un projet de transformation sociale.

Les associations d'éducation populaire proposent des espaces de participation et d'engagement dans lesquels les individus se socialisent, confrontent leurs points de vue, prennent des responsabilités, apprennent à décider ensemble et à faire ensemble, exercent leur citoyenneté (p.18). Ainsi les individus qui s'engagent le font dans le cadre d'un projet associatif, et plus largement d'un projet sociétal, qui dépasse le cadre du bénévolat individuel ou du don de soi (pp. 17-18). Chaque projet associatif rassemble des volontés individuelles - salariés, volontaires, bénévoles - au service d'un intérêt collectif contribuant à l'intérêt général. Selon Philippe Meirieu, c'est précisément le « *faire ensemble* » [qui] fonde le « *vivre ensemble* », contribuant ainsi plus largement à construire du lien social.

Par ailleurs, nos associations défendent un projet sociétal qui se construit dans la durée et non pas autour d'un seul événement, ponctuel et spectaculaire.

L'accompagnement des familles, l'accès aux droits, l'éducation à l'environnement, l'apprentissage de la citoyenneté..., plus généralement les processus éducatifs et d'accompagnement, s'inscrivent dans le temps long car ils reposent sur une rencontre, une interaction humaine, sensible et subjective.

L'engagement, une ressource pour nos organisations

Le bénévolat apparaît comme un des fondements de l'économie sociale puisque, d'une part, il offre une ressource humaine motivée et d'autre part nourrit la dynamique de nos organisations. Le déploiement des compétences engagées dans le projet (savoir-faire, savoir-être) contribue à la fois au développement des personnes, à la qualité et à la pérennité des actions associatives. Dans le cadre de l'animation volontaire par exemple ou d'espaces de projet éducatif tels que Lire et faire lire, les pratiques d'engagement bénévole sont des ressources pour les politiques éducatives locales et pour nos organisations dans la mesure où elles réinjectent du savoir-faire, de l'enthousiasme, de la créativité pour mener les activités éducatives. Le croisement des pratiques bénévoles et des pratiques salariées invite ainsi à revisiter les pratiques professionnelles dans le secteur de l'animation.

Les mouvements d'éducation populaire, outre qu'ils proposent des espaces pour agir, appréhendent l'engagement comme un processus.

Les mouvements, en effet, sont d'abord des facilitateurs dans la mesure où ils offrent des espaces ouverts à tous et créent les conditions de la rencontre entre des volontés individuelles et un projet collectif (pp. 9, 14, 16). Le BAFA constitue par exemple, un moteur d'engagement (pp. 10-12) en ce qu'il propose une première expérience de vie sociale et s'inscrit dans le principe d'une éducation active : on devient citoyen en agissant et en s'impliquant dans un projet collectif. Le service civique en est un autre qui permet aux jeunes de construire leur place dans la société (p.9).

L'engagement associatif offre un terrain privilégié pour se construire en confiance. Cette estime de soi favorise l'ouverture aux autres et au monde. Nombre de Juniors



associations prouvent que l'action de terrain donne une légitimité à agir, de sorte que l'on voit des Juniors associations, conçues au départ autour d'une activité ou d'un projet très ponctuel, s'ouvrir progressivement sur des objectifs d'intérêt général.

Les associations d'éducation populaire forment les bénévoles et les volontaires, les accompagnent dans la construction de leur implication, et rassemblent les conditions pour que ce désir d'agir initial puisse se poursuivre dans un véritable parcours d'engagement (pp.13, 15). Il est bien question d'enjeux éducatifs et de démocratie : apprentissage de la vie associative, de la participation, de la responsabilisation. L'engagement est un apprentissage, un processus au cours duquel les individus se constituent un « capital associatif » (cf. Stéphanie Rizet, *Jeunes mineurs en Associations : Quel impact sur leurs parcours ? Cahiers de l'action de l'Injep, Juin 2010, Ndlr.*) – savoirs, savoir-faire, façons d'être, réseaux de sociabilité développés – transférable dans la sphère de la citoyenneté, la sphère scolaire et la sphère professionnelle (mais non réductible à ces deux dernières).

L'engagement ne saurait en cela être réduit à la vision utilitariste souvent donnée au bénévolat aujourd'hui.

Tout d'abord parce qu'« être engagé » ne se réduit pas à « être occupé ». D'une part, se développe l'idée de structures qui pourraient regrouper des bénévoles et les envoyer au gré des besoins dans telle ou telle association, à l'instar d'agences d'intérim. D'autre

part, la tentation n'est parfois pas loin de vouloir capter certaines catégories « sensibles » de la population dans des activités occupationnelles ou dans des formes de sous-emploi. Enfin, au-delà des retours symboliques et indirects au « don de soi » décrits par les sociologues, on assiste aujourd'hui à une multiplication d'initiatives visant à proposer une contrepartie matérielle au bénévolat : une place de concert, une médaille, une lettre de félicitations ou une rémunération....

Par ailleurs, il faut veiller à ne pas avoir une vision techniciste du bénévolat ou du volontariat (p.9). Chacun est en droit de s'engager pour une cause, un projet de son choix car il s'agit bien d'une démarche volontaire. Le rôle des associations n'est pas de vérifier la compétence technique préalable du futur bénévole mais bien d'accompagner cette volonté d'agir. La vie associative réglementée par la loi 1901 est précisément le seul espace social où chacun peut contribuer quel que soit son parcours antérieur, et cette richesse est un bien à préserver.

Nos associations cherchent au contraire à créer les conditions pour que le désir d'agir puisse se construire dans la continuité, pour laisser une place durable – au-delà des dispositifs – à ceux qui s'engagent à nos côtés. Il faut pour cela en permanence réfléchir à créer de nouveaux espaces, à rendre possible la continuité du parcours (pp. 9, 19) pour la dynamique bénévole se transforme en un engagement pérenne.





Entretien avec Robert Turgis, Ligue de l'enseignement Île-de-France.

À quelles valeurs et quelles idées-clés reliez-vous la notion d'engagement ?

La question de l'engagement renvoie à la volonté, aux désirs de participer à la vie de la cité, que cela soit sur le plan social, culturel, environnemental. C'est l'envie de faire sens avec la collectivité, de contribuer à l'intérêt général. C'est également l'aspiration à transmettre des valeurs de respect, de partage, de solidarité, de justice sociale, de laïcité, de reconnaissance et de place pour l'ensemble de nos concitoyens. Cela s'appuie sur une lecture de la société pour contribuer à sa transformation sociale. Au sein de la société civile parmi les espaces d'engagements, 1,2 millions d'associations contribuent à la participation et à l'implication des citoyens à la chose publique, notre bien commun.

Pour la Ligue de l'enseignement, l'idée de rassembler des femmes et des hommes, qui ensemble militent pour l'accès à l'éducation, à la culture, s'inscrit dans la perspective de former des citoyens éclairés émancipés, en capacité de comprendre le monde dans lequel ils vivent du local ou global, de s'y situer, d'y trouver une place, d'agir sur lui du local ou global pour contribuer à sa transformation, en lien avec son manifeste public « Faire société ».

Dans le processus d'engagement, le bénévolat est une entrée possible, un premier stade. Il se développe autour d'une activité, d'une envie, et de temps disponible, répondant souvent au désir de « se sentir utile » ; mais pour s'affirmer comme « engagement », cette activité doit être pensée au sein d'une représentation, de lectures sociales, qui vont l'inscrire dans un processus plus global de transformation où les personnes, par leur action, participent à des finalités plus générales. Au-delà de l'action utile, c'est l'engagement qui fait du bénévole également un militant.

La place des jeunes confrontés au chômage massif, à une multiplication de CDD ne peut nous laisser indifférents. Le service civique constitue lui aussi un nouvel espace qui permet à des jeunes de pouvoir trouver une place dans la société. Le service civique ne peut être une réponse aux moyens d'existence pour les jeunes et cela

même si cette question doit être traitée par la collectivité. À côté des études ou de l'insertion professionnelle, le service civique propose aux jeunes et aux structures qui les accompagnent, un temps d'engagement alternatif, leur offrant la possibilité d'agir, de rencontrer, de grandir, de se reconnaître et d'être reconnus, de s'inscrire dans l'espace social et citoyen, en espérant que cette expérience limitée dans le temps sème les graines de leurs engagements citoyens adultes.

Ce nouvel espace d'engagement n'a pas vocation à régler l'autonomie financière des jeunes dans cette société qui peine à partager la richesse produite. Pour autant il peut contribuer, si nous sommes attentifs et vigilants à désencombrer l'horizon pour bon nombre de jeunes et ainsi enclencher une nouvelle dynamique collective dans laquelle chacun contribue au bien commun.

Quel rôle les associations et mouvements d'éducation populaire ont-ils à jouer dans ces parcours d'engagement ?

Comment crée-t-on des espaces où les personnes puissent s'engager ? Les mouvements d'éducation populaire entendent contribuer à la construction citoyenne. Ce qui nous construit, ce sont les rencontres multiples, les environnements dans lesquels nous avons baigné et où nous évoluons. De tout temps, les mouvements d'éducation populaire ont, au travers d'élaboration de réponses à des attentes sociales, à des besoins insuffisamment couverts, créé des espaces d'engagement volontaire. Il faut que la société encourage et protège ces espaces où, parce que j'ai de l'envie, des valeurs, je vais pouvoir m'engager, trouver un moyen de partager des idées et des actions en direction des autres, et finalement trouver une place dans la société.

En tant que mouvement d'éducation populaire, comment se saisir d'une demande aussi simple que « j'ai envie », sans mettre de pré-requis ?

À travers Lire et faire lire, projet dont les objectifs sont de favoriser le plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants, nous

tentons d'apporter des réponses. Ce projet porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales au plan national, est développé sur le territoire francilien par l'ensemble des fédérations de la Ligue de l'enseignement.

Depuis que la Ligue de l'enseignement-FOL 93 développe ce projet en Seine-Saint-Denis, environ 300 bénévoles, retraités dans la grande majorité, se sont investis sur le département. Comment accompagner ces personnes dans leur envie de transmettre, comment les outiller ? Au départ, elles arrivent à Lire et faire lire parce qu'elles ont du temps et l'envie de raconter des histoires. Le fait de leur proposer de se réunir régulièrement, d'échanger sur leur pratique, de leur permettre de participer pleinement au développement du projet, notamment avec l'accueil des nouveaux bénévoles, avec la sollicitation d'écoles et d'élus, crée l'espace pour plus d'investissement à la fois en termes de disponibilité et aussi en termes d'engagement politique au sens où ils véhiculent des valeurs éducatives et sociales. Les formes d'engagement des personnes évoluent. Les bénévoles appréhendent progressivement le projet d'une autre manière. Acteurs du projet, ils contribuent aujourd'hui à son développement.

La Ligue de l'enseignement-FOL 93 a-t-elle à travailler d'autres espaces pour accompagner ces nouvelles dynamiques ? A-t-elle suffisamment créé de passerelles entre les projets ? Nous devons vérifier et créer les conditions pour que ces personnes, si elles le souhaitent, puissent aller plus loin dans leur engagement.

Depuis maintenant une dizaine d'années plusieurs mouvements d'éducation populaire ont créé un espace d'initiative et de projet pour favoriser l'autonomie des jeunes au travers d'un espace éducatif intitulé « Junior association ». Le réseau national des Juniors associations (RNJA) est constitué de la Ligue de l'enseignement, de la Confédération des MJC de France, de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France, de Jets d'encre, de la Fédération française des MJC. Au travers de cet espace, il s'agit bien pour nous, mouvements d'éducation populaire, de mettre en place les processus éducatifs pour permettre aux jeunes de matérialiser leurs envies de s'impliquer et de grandir, tout en veillant à ce qu'ils restent maîtres de leur projet. Les Juniors associations permettent aux mineurs, au même titre que les adultes, de se constituer en association.

Quels modes de transmission mettre en place ? Comment partager de l'expérience ? Une charte explique ce qu'on fait, comment on fait. Mais cela fait également partie de la démarche de tâtonner, de réfléchir, d'expérimenter. Dans les Juniors associations, les jeunes au départ sont centrés sur leur objet (solidarité internationale, pratiques artistiques, sportives, solidarité en direction des enfants dans le monde, en direction des personnes âgées)...

La Junior association est un groupe, une microsociété dans laquelle le jeune se situe et trouve progressivement sa place. Comment les adultes peuvent-ils les accompagner dans ce processus ? Face à l'évolution de la demande, les mouvements membres du RNJA ont ouvert de nouveaux espaces et favorisé les passerelles. Certaines juniors associations sont ainsi devenues des Juniors associations majeures, puis des associations loi 1901.

L'accompagnement de proximité de chaque Junior association, les temps de regroupement entre elles, les échanges de points de vue et d'expériences, les ateliers d'information et de formation que propose la Fédération, mais aussi les rencontres avec d'autres acteurs (associatifs, institutions, élus) de leur ville ou de leur secteur d'activité sont autant de moments et d'espaces où se transmettent des connaissances, où se croisent des regards, des lectures sociales, des valeurs, des convictions. Dans ces espaces peut exister une réciprocité des échanges et des influences. À nous de nous en saisir pour partager ce qui anime nos propres engagements et envies d'agir collectives, sans ces excès de pudeur censés protéger la liberté de conscience et d'opinion de chacun qui masquent mal la faiblesse de nos propres convictions. C'est bien la multiplication des rencontres et des regards qui permet à chacun de se forger ses propres convictions, si ces rencontres sont creuses ou superficielles, si les convictions ne sont pas formulées, où et avec qui pourrions-nous confronter nos idées, nos opinions ?

En quoi ces expérimentations et l'évolution des pratiques d'engagement réinterrogent-elles les mouvements d'éducation populaire, sur leurs propres modes d'organisation notamment ?

Il est intéressant d'observer ce qui se met en place avec le projet des Juniors associations. Quel recul peut-on avoir par rapport à des expériences nouvelles

comme les nouvelles pratiques culturelles ou les modes d'organisation et de fonctionnement que mettent en place les jeunes ? Devons-nous nous en inspirer pour nos propres organisations ? Nous observons une forte exigence d'investissement de chacun au projet. La prise de décision est plus sur le consensus qu'à la « majorité votante ». Ceci dit, nous n'évitons pas les phénomènes de leadership et de conformisme où celui qui ose prendre la parole remporte le plus souvent l'adhésion des copains. Dans les Juniors associations, le projet ne peut exister que si les jeunes ont envie qu'il existe. Le principe du projet, c'est de se projeter ! Le processus en cours est donc aussi important. Nous devons laisser libre cet espace d'envie.

Par ailleurs, les mouvements ont à poursuivre la réflexion et l'action sur la démarche d'accompagnement. L'évolution des pratiques réinterroge la place de l'adulte et de l'accompagnant. L'animateur en effet est souvent pris dans des injonctions contradictoires : il doit accompagner un projet mais accepter que celui-ci ne soit pas le sien ; il doit rendre compte alors que l'accompagnement de la Junior association, et le processus de maturation du projet ne sont pas forcément visibles. Comment créer cet espace d'initiatives et l'outiller sans prendre la main ? Comment relier tous ces espaces entre eux et permettre que tout cela fasse sens ? Comment créer de l'agir ensemble ? Cela passe entre autre par : accepter d'entendre ce que l'autre a à dire, de les laisser s'exprimer aussi et de ne pas être « exclusivement » sur un processus de transmission descendant où c'est l'adulte qui sait, débattre avec lui si l'on n'est pas d'accord, argumenter, se placer dans une démarche de coopération avec les jeunes sans oublier son rôle d'éducateur, s'obliger à ne pas occuper tout l'espace, prendre le temps, accepter l'erreur qui n'est pas nécessairement un échec...

Quelle place occupe le bénévolat dans cette notion d'engagement ?

Je suis en désaccord avec la vision du bénévolat telle qu'elle est véhiculée depuis quelques années : un bénévolat techniciste, utilitariste, centré sur des compétences spécifiques et non sur l'envie. Quelqu'un qui veut s'engager doit pouvoir le faire, qu'il en ait ou non les « compétences » a priori. L'espace associatif - c'est sa particularité - est le seul espace permettant à toute personne, quels que soient son origine sociale,

ses compétences attestées ou non par un diplôme, son âge, sa nationalité,... d'agir. En face de cette personne, il y a un projet. C'est précisément cette rencontre entre une association qui porte un projet - et qui a créé les espaces adéquats - et une personne, avec ses envies personnelles, qui va rendre possible l'engagement. Un espace, à l'intérieur d'un projet, ouvert à une envie individuelle. La seule exigence est l'envie commune et l'adhésion au système de valeurs qui la sous-tend. C'est ce que la Ligue défend notamment avec le service civique : permettre aux jeunes de participer à un projet dont ils partagent le but, la finalité en leur donnant les moyens, s'ils ne les maîtrisent pas, de s'investir à sa mesure, de progresser et de faire évoluer le projet auquel ils contribuent.

On parle depuis longtemps de professionnalisation des bénévoles, c'est à mon avis un non-sens et cela crée de la confusion dans les esprits. En tant que mouvement d'éducation populaire, nous mettons en place des formations pour renforcer ou acquérir de nouvelles compétences et ainsi permettre aux bénévoles de développer leur action au service d'un projet. La profession bénévole n'existe pas. À nous, mouvements d'éducation populaire, de faire en sorte que les bénévoles aient un minimum de bagages pour comprendre les enjeux de leur action. Depuis quelques années, nous avons vu se mettre en place un diplôme de formation à la gestion associative (CFGGA). Pourquoi pas, mais à condition que ce soit un plus et non pas un préalable, une condition d'entrée pour être autorisé à... L'association est l'un des rares espaces d'initiative et d'engagement libre et désintéressé. Nous devons le préserver, l'accompagner, et renforcer son influence dans l'espace social global.

Propos recueillis par Marie Hatet





L'engagement des jeunes, une réalité.

L'engagement participe à la construction individuelle et sociale de tout être humain, et ce tout au long de sa vie. Il concerne la représentation que nous avons de nous-mêmes, confrontés au regard que les autres ont sur nous. C'est pourquoi il est toujours difficile d'en parler, sans émotion et sans passion, surtout lorsque des questions de génération sont en jeu.

Pourtant, dans une société qui peine parfois à définir l'intérêt général, à construire les utopies collectives nécessaires pour nous inventer un avenir acceptable, l'implication de tous, et celle des jeunes en particulier, est indispensable. Comme les générations précédentes, ils apprennent, à travers leurs engagements, à assumer des responsabilités, à asseoir des convictions, à se construire. C'est souvent là que s'acquièrent des éléments permettant de mieux choisir, négocier, juger, délibérer. Encore faut-il que cette pratique soit reconnue, valorisée. La reconnaissance est effectivement un élément central du processus d'engagement.

L'engagement selon les Francas

Pour les Francas, s'engager c'est contribuer, avec les enfants et les jeunes, à la formation de « l'homme et du citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible ». Il s'agit de leur permettre d'exercer progressivement leur citoyenneté pour s'insérer dans la société et y agir, en ayant quelques chances d'en maîtriser le devenir. La question de l'engagement repose sur une conception humaniste : chacun est capable de progrès, de réussite.

L'animation volontaire est un espace privilégié, l'opportunité d'un premier apprentissage à des responsabilités d'adultes. En participant à l'éducation des plus jeunes, cette expérience permet à nombre d'entre eux de réussir et de trouver une implication sociale valorisante quel que soit leur parcours scolaire.

Pour les enfants et l'équipe éducative qui l'accueille, le jeune volontaire est une bouffée d'oxygène. Son dynamisme est un moteur, sa jeunesse rétablit un équilibre social des âges et sa présence oblige à la ré-interrogation des modes de fonctionnement. Le centre de loisirs est un des outils de l'accueil éducatif qui aide

à la mise en relation des enfants et des jeunes avec leur environnement.

Le Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateurs (BAFA) joue un rôle incontestable dans l'épanouissement de la personne au-delà de la préparation technique à la fonction d'animateur. Il offre la possibilité de valoriser ses talents, de développer des aptitudes dans le domaine de l'expression, de la confiance en soi, du travail en



équipe, de la relation d'aide..., complémentaires à celles acquises durant la scolarité, tout en donnant du sens aux apprentissages scolaires.

Chaque année, les associations départementales des Francas proposent à des jeunes des formes multiples d'engagement, du niveau local au niveau régional : encadrement d'enfants en dehors du temps scolaire ; encadrement de stages ; espaces d'échange de

pratiques, de formation continue, de réalisation de projets... ; implication au sein de la vie associative...

Pour une politique locale en faveur des adolescents

L'éducation est un des facteurs du développement local. Éduquer à la citoyenneté, c'est contribuer à construire la capacité à intervenir dans la vie sociale. Pour les Francas, cette capacité à agir se construit tout au long de la vie, et se prépare dès l'enfance.

Dans le cadre des politiques enfance-jeunesse, accompagner l'engagement, favoriser la participation, associer les enfants et les adolescents aux décisions qui les concernent, sont autant d'initiatives illustrant une politique volontariste en direction des jeunes et aidant à la construction de la citoyenneté. Dans cette perspective, l'engagement a toujours été posé aux Francas comme un principe car il participe du vivre ensemble, donc du faire société.

L'adolescence est bien sûr une période propice à ces apprentissages. Le projet Éduquer pour demain des Francas retient sept priorités pour renouveler l'action éducative, dont une visant particulièrement les adolescents.

Les Francas peuvent accompagner les acteurs locaux dans les propositions à construire et apporter des réponses à leurs questions sur les formes d'engagement, volontariat, bénévolat, militantisme ; sur les démarches à privilégier, formation, accompagnement, valorisation ; sur les modes de reconnaissances des acquis de l'expérience, de validation et de reconnaissance institutionnelle de ceux-ci. L'engagement des jeunes dans l'éducation populaire est une réalité qu'eux-mêmes apprécient.

Sylvie Touchard et Michelle Bureau, Francas
Article paru dans *Camaraderie* n°285, avril-juin 2009





Un vrai statut pour l'animation volontaire.

L'année 2011 : Année européenne du bénévolat et du volontariat. La Commission européenne qui a lancé cette initiative, souhaite en faire, avec ses partenaires institutionnels et les réseaux associatifs un événement qui montre la place incontournable occupée par cette forme d'engagement dans la société d'aujourd'hui.

De nombreuses manifestations auront lieu pour valoriser le bénévolat et le volontariat sous toutes leurs formes et dans tous les secteurs : le volontariat de service civique, le service volontaire européen, le volontariat de solidarité internationale, mais aussi, le volontariat avec les pompiers !

Et l'animation volontaire ?

Elle a toute sa place dans cette grande opération de valorisation de l'engagement des personnes, des jeunes en particulier, dans un engagement volontaire, pour la prise de responsabilités, d'initiatives au service des autres, pour la réalisation d'actions solidaires, éducatives, qui contribuent au lien social. En effet, à travers l'animation volontaire notre société trouve une occasion de dire à une partie de sa jeunesse qu'elle a confiance en elle, qu'elle lui permet de prendre de vraies responsabilités, dans un cadre défini et avec des adultes qui les accompagnent. C'est une relation institutionnellement non hiérarchisée, indemnisée, construite sur un projet ponctuel, et à durée courte, prenant en charge les vacances collectives des enfants et des jeunes. Le problème est que l'animation volontaire, n'est qu'en partie reconnue dans le volontariat !

Aujourd'hui, elle se traduit par un dispositif, le contrat d'engagement éducatif (CEE) qui n'a jamais répondu totalement aux attentes pour le secteur des accueils collectifs de mineurs. Celui-ci propose un engagement volontaire traduit par un statut salarié avec des dérogations au code du travail concernant la question des repos. Ce dispositif fait l'objet d'une remise en cause par la Cour européenne de justice concernant le temps de repos minimum car « *il ne prévoit pas de repos quotidien ou, au minimum de périodes équivalentes de repos compensateur adaptées aux contraintes particulières de l'exercice.* » Ce CEE, s'il a permis de trouver en 2006 une solution technique pour le secteur,

n'a pas résolu les questions du sens de l'engagement volontaire dans l'animation.

Nous pensons qu'il est temps de rouvrir le débat au plan politique pour trouver une solution alternative à la situation présente et définir un statut du volontariat dans l'animation, totalement déconnecté du droit du travail comme c'est le cas pour d'autres dispositifs d'engagement volontaire tels le volontariat de service civique, le service volontaire européen.

Son avenir est européen

L'Année européenne du bénévolat et du volontariat se situe aussi dans un contexte où l'animation volontaire occasionnelle est en phase de reconnaissance et de valorisation.

Une dynamique est en marche, la mobilité européenne des animateurs et animatrices volontaires sera demain une réalité. Nous partageons, en termes de structuration et de réglementation ce concept du volontariat dans l'animation des accueils collectifs de mineurs pendant les temps dits de loisirs, qui existe sur le plan européen, sous différentes formes, appellations, au travers des différentes cultures, réalités et divers dispositifs.

Les CEMÉA portent avec plusieurs partenaires européens, une plate-forme pour l'animation volontaire en Europe. L'idée fait son chemin !

La reconnaissance de la prise de responsabilités éducatives par des « *amateurs* », engagés, reconnus par les institutions et les adultes qui les accompagnent, est un objectif partagé par les acteurs éducatifs européens. Les politiques aussi, puisqu'il est en est question dans une résolution du Conseil de l'Union européenne relative au domaine de la jeunesse pour la période 2010-2018. Le moment est venu, revendiquez d'être reconnus, en cette année symbolique, comme de véritables volontaires éducatifs.

Vincent Chavarroche, CEMÉA

Article paru dans *Les cahiers de l'animation vacances loisirs*, n° 74, avril 2011



Engagez-vous !

Pas facile de rendre compte des raisons qui poussent à s'engager dans le programme de lutte contre les discriminations « Démocratie et Courage ! », porté par la Fédération Léo Lagrange, tant celles-ci peuvent paraître obscures pour les volontaires eux-mêmes.

Ce qui aura poussé chacun et chacune à s'engager varie. Il est des volontaires qui auront « *toujours su* » qu'ils « *voulaient lutter contre le racisme* ». Des étudiants qui verront dans les interventions en classe un bon moyen de lier réflexion étudiante et pratique militante. Certains qui, en attendant de (re)trouver un emploi, auront vu dans le programme le meilleur moyen de mettre à profit leur temps au service des jeunes collégiens et lycéens. D'autres, même, ne seront venus que par curiosité, « *pour voir ce que cela pouvait donner d'aller à la rencontre des jeunes pour parler de l'homophobie* ».

Pour ma part, je suis aujourd'hui coordinateur du programme pour la région Île-de-France. C'est en tant que volontaire que je suis devenu intervenant fin 2009. Trouvant là l'occasion de lier mon engagement militant, enrichi tout au long de mes études, dans la lutte contre

les discriminations, avec ma passion pour l'animation, pratiquée parallèlement pendant 9 ans. Avec l'envie de croire qu'il était possible d'être un acteur du « *progrès social* », et, pour reprendre un intervenant « *insuffler des valeurs aux plus jeunes* ». Participer à ces petites victoires sur l'intolérance, le racisme, le sexisme, l'homophobie et la violence qui font le combat pour un monde plus juste et plus solidaire.

Ce refus de la passivité, de la fatalité, se retrouve, dans sa multiplicité d'expressions, chez chaque volontaire. Avec une effervescence rare, qui prend tout son sens lors des temps d'échanges et de rencontres entre celles et ceux qui font vivre le réseau. Par exemple, lorsque l'engagement des volontaires et celui des coordinateurs se rejoignent autour des règles appliquées durant les interventions auprès des élèves : laisser le dialogue ouvert, briser le rapport ascendant professeur-élève pour une relation d'égal à égal. Un rapport franc et direct où la parole des jeunes volontaires n'a de cesse d'être valorisée. Avant d'être salariés, les coordinateurs sont perçus comme et se doivent d'être des militants.

Et « Démocratie et Courage ! » de devenir bien plus qu'un engagement ponctuel dans des classes de collèges et de lycées, mais le catalyseur de jeunes qui souhaitent s'informer, débattre et s'enrichir au contact de l'autre, et qui se retrouvent derrière l'un des objectifs du programme, « le courage d'agir ». Parce qu'il ou elle en « *avait assez de parler... même si aujourd'hui c'est ce que l'on continue à faire en classe, mais c'est différent, c'est pour quelque chose* » : un engagement qui ne s'explique pas toujours, mais que chacun vit avec force.



DR

**Kevin Dussous,
Léo Lagrange Île-de-France**

Plus d'info : www.democratie-courage.org



Convention des MJC en novembre à Lyon : Paroles de jeunes, regards croisés !

2011 est l'année de l'engagement : notre réseau national organise, pendant trois jours, en novembre 2011, à Lyon, un grand regroupement national sur la question de l'engagement des jeunes : engagement dans la vie associative, dans des pratiques citoyennes, dans les pratiques artistiques et culturelles, dans l'action solidaire, dans la coopération internationale, pour la paix dans le monde...

Outre des productions culturelles, exposées ou jouées, des performances artistiques, des parcours d'engagement de jeunes, et aussi de personnes d'autres générations, seront valorisés par des témoignages filmés mais aussi, c'est tout l'intérêt du regroupement, par des témoignages directs qui peuvent s'écouter, s'échanger, se questionner... au cours des multiples forums qui seront ouverts.

L'objectif est de réunir 1000 jeunes qui échangent des pratiques et de l'espoir, des façons de voir et de faire autrement, qui souhaitent trouver des manières d'aller plus loin, d'acquérir de l'autonomie de jugement et d'action, de la force aussi, car dans l'action collective, il y en a toujours un pour remonter le moral des autres quand les choses ne se présentent pas comme on le voudrait !

Quelles sont les conditions à réunir, comment ouvrir largement la voie à l'initiative, comment donner le goût de l'esprit critique, comment diffuser de l'expérience sans modéliser, comment décroïsonner les savoir-faire d'un domaine à l'autre, d'une association à l'autre, d'une fédé ou d'un réseau à l'autre ? Car nous parlons bel et bien des mêmes jeunes, ceux qui sont accueillis dans une action d'accompagnement scolaire et participent à l'accueil du public d'un concert le soir, celles qui osent le théâtre et ceux qui veulent jouer d'un instrument, ceux qui sont dans un conseil de jeunes ou un atelier radio à la MJC, ceux qui trouvent que les réunions sont ennuyeuses, ceux qui organisent du soutien pour créer une école ou un puits dans un autre continent, celles et ceux qui agissent sur les questions de santé... mais aussi celles et ceux qui passent leur temps entre le collège et la chambre, que l'on voudrait écouter et à qui l'on voudrait parler...



Nous voulons créer des moments et des espaces propices où l'on parle, entre générations, d'autre chose que des résultats scolaires du trimestre, des choses à acheter ou à ranger, des statistiques décourageantes des emplois et formations...

Quelles sont réellement les responsabilités que les jeunes prennent dans la vie associative ? Les actions qu'ils ont en charge sont-elles porteuses d'un véritable enjeu ? Les MJC de France, et celles d'Île-de-France en particulier, accueillent des centaines de bénévoles, de volontaires et de jeunes stagiaires par an : de la classe de 3e aux étudiants de Master ou de Polytechnique, la diversité des niveaux et des objectifs est grande. Certes, les jeunes cherchent un contrat de volontariat ou un stage dans nos structures, mais surtout de la pratique, de la rencontre, des activités avec d'autres jeunes et des adultes, de nouveaux contacts, des motivations pour s'engager dans la vie sociale, professionnelle, associative, pour se dessiner de nouveaux horizons !

Une chose est sûre : la Convention accordera une grande place aux jeunes, et, en particulier aux jeunes bénévoles dans les MJC, aux jeunes stagiaires, aux jeunes engagés dans des Juniors associations, aux jeunes en service civique, en service volontaire européen... Les 1000 jeunes des différentes régions de France accueilleront 87 jeunes européens, de divers pays d'Europe, qui seront aussi présents au grand rendez-vous de Lyon.

Nelly Lopez



La formation des acteurs associatifs : des enjeux pour l'éducation populaire.

Les formations techniques ont tendance à dominer l'offre de formation en direction des acteurs associatifs mais aussi, la demande de formation de nombreux acteurs. Sans nier la maîtrise technique nécessaire de certaines questions et de certaines pratiques, il est commun de constater que les véritables points de grippage et de rupture, les conflits improductifs, les risques de disparition même de la structure trouvent leur origine et leur ancrage dans cinq questions clefs qui ne sont pas toujours bien repérées :

- **Le projet collectif** : son ambition, son inscription dans l'espace public, sa cohérence, sa temporalité, la veille sur les finalités, son évaluation...

- **Le contrat** : avec les partenaires internes et externes du projet.

- **La démocratie** : les pratiques d'analyse et de décision, le fonctionnement quotidien, les pratiques de dialogue, de négociation, de modes de résolution des conflits, la capacité à dialoguer et à produire avec tous les acteurs de la décision publique...

- **La transmission** : l'association crée une œuvre lente, une œuvre collective qui perdure, se renouvelle et se qualifie dans certaines conditions...

- **La conscience du politique**, la conscience qu'un acteur associatif est un acteur politique dans la société : l'association fait partie des espaces sociaux volontairement choisis, qui permettent aux personnes qui y adhèrent de poser ensemble des enjeux, prendre des initiatives, expérimenter, accueillir des forces créatrices, se mélanger, s'opposer, contribuer, innover...

La formation des acteurs associatifs peut-elle provoquer cette prise de conscience du politique sans s'articuler intimement avec la pratique de la responsabilité associative ? Comment transmet-on des valeurs, des savoir-faire et des pratiques démocratiques s'il n'y a pas un cadre de débat à partir de points de vue différents voire contradictoires ? Sur quelle durée une formation peut-elle conduire à poser les termes et la méthodologie pour construire, mieux dit, pour co-construire un projet

collectif et un contrat partagé ? La formation peut-elle donner des outils pour définir et évaluer le projet associatif, l'inscription collective dans une fédération et des réseaux, les modes de production et de diffusion choisis, dans des territoires qui sont de plus en plus dissemblables ?

Si l'on décide de prendre les cinq questions clefs posées ci-dessus, un certain nombre de difficultés apparaissent : concevoir l'articulation et le rythme entre la formation et l'action, compte tenu des modes de financement très modélisés de la formation (du point de vue de la durée, du nombre et du statut des participants, du nombre d'heures limités, etc.) ; trouver des formateurs qui comprennent les problématiques politiques du fondement et du développement, trouvent des formes pédagogiques adaptées pour des adultes qui sont toujours dans l'action immédiate, apportent le recul nécessaire pour mettre à distance et analyser les pratiques dans un horizon à long terme ?

La fédération des MJC en Île-de-France a fait un certain nombre de choix politiques depuis 2009 pour avancer : adopter un mode de fonctionnement collectif et transparent, investir des moyens importants dans la formation, mélanger acteurs associatifs bénévoles et professionnels dans les sessions de formation qui posent des questions fondamentales et globales, encourager les groupes en formation à produire, diffuser les productions, chercher (et trouver !) des formateurs ayant à la fois des compétences pédagogiques, de grandes capacités d'écoute, de discernement et d'analyse, un engagement personnel dans des pratiques diverses (art, culture, citoyenneté...), organiser quotidiennement la présence de l'équipe régionale dans les 115 associations locales et départementales qui donnent à la fédération sa première raison d'exister.

Nelly Lopez, Fédération régionale des Maisons de jeunes et de la culture d'Île-de-France



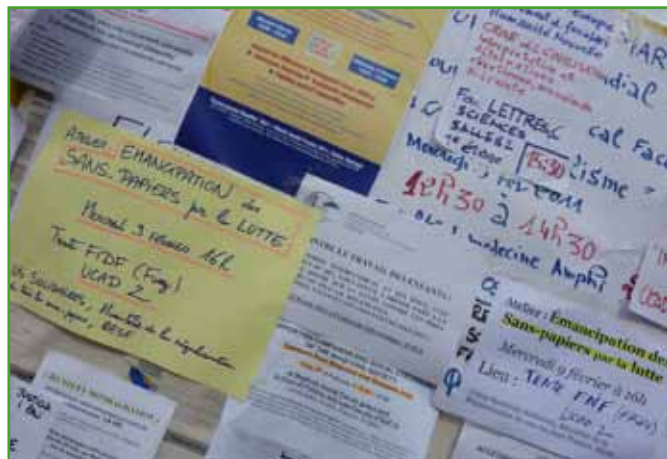
Sciences et démocratie : des militants franciliens de l'éducation populaire au Forum Social Mondial.

Le huitième Forum social mondial (FSM) s'est tenu à Dakar, au Sénégal, du 6 au 11 février 2011, et a rassemblé près de 50 000 personnes venues de tous les continents sur le campus de l'Université Cheikh Anta Diop. Six Petits débrouillards d'Île-de-France étaient parmi eux.

Né en 2001 au Brésil d'un rassemblement de contestation de l'ordre mondial imposé par les dirigeants du G8, le FSM est à la fois un événement de mobilisation (reproduit depuis sur différents continents, de l'échelle locale au global) et un processus rassemblant une grande diversité d'acteurs associatifs, de mouvements sociaux et d'individus des cinq continents autour de trois grands objectifs: apprendre à faire de la politique autrement, fédérer la société civile progressiste en tant que nouveau sujet de l'émancipation, et faire émerger de l'action en termes de résistances et d'alternatives à la société néolibérale et à ses conséquences, et plus généralement à toutes les formes d'oppression et de domination.

Les Petits débrouillards, mouvement d'éducation populaire mobilisé sur les questions de sciences et de société, dont l'objectif est de former des citoyens actifs, solidaires et acteurs de leur propre savoir, sont impliqués depuis plusieurs années dans le processus des FSM. C'était cependant la première fois que l'association francilienne, parmi d'autres régions mobilisées, envoyait une délégation sur place, composée à Dakar d'un élu de l'association, de deux animateurs et de trois salariés. De nombreux militants se sont également impliqués dans le projet en France, notamment en organisant le 11 février une conférence « Fenêtre ouverte sur Dakar » à l'Université Pierre et Marie Curie, à Paris.

L'édition 2011 du FSM a été marquée par différents thèmes comme les migrations, les droits des femmes, les accaparements de terre et la souveraineté alimentaire, ou encore les biens communs. Ces nombreux sujets ont également donné lieu à des rassemblements thématiques en amont du forum. Le mouvement national des Petits débrouillards fait notamment partie des fondateurs du Forum mondial Sciences et Démocratie (FMSD), qui s'est tenu cette année à Dakar les 4 et 5 février 2011.



DR

Le FMSD est le résultat d'une initiative lancée en 2009 à Bélem, pour créer un espace de dialogue politique au niveau international entre les institutions scientifiques et les acteurs sociaux, sur les questions « Sciences et société ». Rassemblant plus de 400 individus, chercheurs et militants de l'éducation issus de 32 pays, le FMSD a permis de riches débats autour d'intérêts et de pratiques communes, et la structuration progressive d'un réseau international sur ces questions.

Les militants des Petits débrouillards ont ainsi pu tisser des liens nouveaux avec des acteurs de l'éducation populaire venus de différents horizons. Porteurs de nouveaux projets pour l'association, ces échanges constituaient également une expérience personnelle forte et une véritable formation au militantisme pour les six membres de la délégation. Isabelle, animatrice, raconte: « J'ai été particulièrement marquée par une formidable concentration d'énergie qui m'a "reboostée" pour faire évoluer mes propres pratiques. » Jean-Marc, ancien salarié et - toujours militant -, voulait « vivre le projet et les valeurs de l'association autrement. » Sa participation au forum a été « une étape importante, supplémentaire, dans ma prise de conscience de la dimension politique des enjeux de l'éducation. L'engagement se construit peu à peu, l'engagement n'a pas de modèles ni de règles. Mais il doit porter un message, il doit porter un sens. S'engager c'est résister. »

Les Petits débrouillards Île-de-France



Une militante de quartier à l'origine d'un centre socioculturel.

Rencontre avec Odette Gassmann, Centre socioculturel Les portes du Midi.

Le militantisme d'Odette Gassmann remonte à son engagement à l'Union des jeunes filles de France à Alfortville, dans les années 1950. Lorsqu'elle perd son mari en 1997, celui-ci était président de l'Amicale des locataires et avait créé un centre d'accueil pour des jeunes préadolescents. L'amicale demande alors à Odette de prendre la suite de son époux.

Sur le terrain, aux côtés de l'Amicale des locataires, elle constate que les habitants sont confrontés à des problèmes qui dépassent celui du logement. Le centre des jeunes, par ailleurs, accueille essentiellement de jeunes garçons, les familles étant réticentes à laisser venir leurs filles. De plus, les locaux – une ancienne supérette – qui accueillent le centre, sont largement inoccupés.

L'idée de développer les actions en direction des jeunes et des familles du quartier, et spécifiquement des jeunes filles, émerge progressivement. Confrontés aux questions de sécurité, de responsabilités, et aux contraintes inhérentes à l'accueil régulier de publics, l'Amicale des locataires se pose très vite la question de la nature de la structure à mettre en place pour développer ces activités. La forme « centre socioculturel » paraît être assez rapidement la plus pertinente. Le projet commence alors à prendre forme ; l'Amicale mettant en place une concertation avec les habitants. La Ville de Vitry accorde aussitôt son financement. Des contacts sont bientôt pris avec les autres possibles partenaires financiers : la Caisse d'allocations familiales, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil général. La fédération des centres sociaux du Val-de-Marne entame l'accompagnement du projet du futur centre socioculturel « Les Portes du Midi ». L'association de préfiguration naît en mai 2001 et le centre social ouvre officiellement ses portes en novembre 2003.

La notion de centre socioculturel est très importante aux yeux d'Odette Gassmann selon laquelle il est essentiel



DR

de prendre en compte l'environnement global des personnes qu'on accompagne.

Son engagement, elle le définit comme la défense du collectif. Être engagé c'est participer à l'élaboration des projets et pas seulement aux activités ou à la fête de quartier. Animée par ce qu'elle nomme « *l'esprit militant* », Odette a organisé sa vie autour de sa famille, du centre socioculturel – où elle se rend tous les jours sauf le mardi, « *jour de repos* » – et de l'Amicale des locataires. « *L'esprit militant* », selon elle, fait qu'on poursuit le projet, qu'on s'implique dans la durée.

Présidente de l'Amicale des locataires depuis 1997, comptable bénévole et présidente du centre socioculturel depuis sa création, Odette Gassmann sait que cet engagement lui apporte beaucoup : les gens qu'elle rencontre, l'exercice intellectuel que supposent de telles activités et de telles responsabilités.

Elle s'interroge sur les liens entre bénévoles et salariés. Cette envie de faire, il faut aussi la partager avec les professionnels qui travaillent quotidiennement au centre. Les bénévoles ne trouvent pas toujours la place qu'elle souhaiterait leur voir prendre dans la création de nouveaux projets ; soit par modestie, doutant de leurs capacités et de leurs compétences, soit parce qu'ils ne se sentent pas à leur place aux côtés des salariés. Une commission d'activités mêlant salariés et bénévoles sera d'ailleurs bientôt mise en place pour faciliter les échanges entre bénévoles et salariés du centre. Il faut aussi accepter que chacun s'engage à son échelle, selon ses possibilités et sa motivation.

Marie Hatet, CRAJEP Île-de-France



Le plaisir de la lecture.

Portrait d'Henri Ciarka, bénévole pour Lire et faire lire à Tremblay-en-France.

À 55 ans, Henri Ciarka, ancien cuisinier à la GMF, s'engage dans le milieu associatif, avec une double ambition pour sa nouvelle vie de retraité : contribuer à améliorer l'homme et la société et continuer à donner du plaisir car « *le plaisir, dit-il, est l'épine dorsale de mon existence* ».

Un ami de Tremblay l'oriente alors vers la Ligue de l'enseignement - Fédération de Seine-Saint-Denis qui lui fait connaître le programme Lire et faire lire : « *À la Ligue de l'enseignement, je me retrouvais chez moi, partageant les mêmes valeurs.* »

Depuis plus de trois ans Henri Ciarka met sa voix au service de la lecture. Son engagement a pris progressivement forme. « *L'éveil d'une étincelle dans le regard des gamins, le moment où on les emmène ailleurs...* », ce plaisir de voir les enfants s'ouvrir à la lecture et au livre alimente et donne du sens à l'engagement d'Henri. « *Un gros bonhomme barbu qui leur raconte des histoires, il y a de fortes chances pour qu'ils s'en souviennent longtemps.* »

Henri Ciarka lit des histoires aux enfants des écoles et des centres de loisirs de Tremblay, de la moyenne section de maternelle au CM2. Cela représente un investissement important : deux lectures par semaine et deux lectures supplémentaires par quinzaine. En amont, cela signifie la recherche et la sélection des livres, la préparation de la lecture comme une mise en scène.

Le moteur de son engagement : sentir qu'il « sert » encore à quelque chose. Et puis, quand la lecture se passe bien, « *on repart avec beaucoup de bonheur en soi* ». Cette étincelle d'humanité est un véritable bain de jouvence.

Depuis ses premières lectures il y a un peu plus de trois ans, Henri a suivi plusieurs formations de la FOL93. Il a appris à moduler et à porter sa voix, à respirer, à se tenir devant un auditoire. La FOL propose également une sélection d'ouvrages pour les lecteurs dans laquelle il pioche à sa guise. Aujourd'hui, il ne manque aucune occasion de parler de Lire et faire lire et a peu à peu réussi à constituer autour de lui un groupe de cinq bénévoles, alors qu'au départ il était seul sur Tremblay.

Le bénévolat et l'engagement fonctionnent pour lui en binôme : « *Pour moi, l'engagement, c'est quelque chose de très fort, un mot important, incontournable* ». S'engager a signifié pour lui entamer une deuxième vie, moins égoïste, en adéquation avec les valeurs qui l'animaient déjà : laïcité, humanisme, progrès social. Lorsqu'il lit en maternelle, il se sent participer, aux côtés des enseignants et des animateurs, d'une œuvre essentielle : la construction humaine, mentale et intellectuelle des petits. « *On fabrique le vivre ensemble, le petit citoyen. C'est ma contribution personnelle à l'amélioration de la société.* »

MH

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques...).
www.lireetfairelire.org

Université Populaire citoyenne de la 20ème Chaise

L'Université populaire citoyenne (UPC) est une instance d'éducation populaire dont l'objectif est la transmission de savoirs théoriques et/ou pratiques pour tous. C'est-à-dire une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient. Ces apprentissages sont perçus comme l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager un moment collectif, s'exprimer en public, écouter.

La particularité de notre UPC est que les intervenants sur les différents sujets sont les habitants du quartier, qui viennent échanger et mutualiser leurs savoirs et connaissances. Les thèmes sont choisis de façon collégiale par l'ensemble des habitants qui s'investissent ensuite dans la préparation et l'animation de chaque instance, accompagnés par l'équipe de La 20ème Chaise. Puis, chacun selon ses idées, ses envies, son savoir-faire et son savoir-être, prépare un petit bout de savoir ou de technique, qu'il présentera et fera partager aux autres habitants. C'est la somme des engagements de chacun qui donnera toute la dimension de l'Université populaire citoyenne, véritable « patchwork » de savoirs.

Comme dans la plupart des actions menées par La 20ème Chaise, l'engagement de l'équipe et surtout des bénévoles est le socle qui permet à l'ensemble des habitants de participer et d'échanger, et donc d'acquérir des savoirs afin de se forger ses propres opinions. Car comme le dit Paulo Coelho « *La liberté n'est pas l'absence d'engagement mais la capacité de choisir* ».

Stéphane Nicolai

Le Centre social La 20ème Chaise (la20emechaise.canablog.com) est membre de la Fédération des centres sociaux de Paris.



Stagiaire, bénévole, volontaire et dirigeant associatif.

Tanguy Sévat, REMPART Île-de-France.

Chaque année, le Groupement REMPART Île-de-France et son réseau francilien œuvrent à la restauration et à la valorisation du patrimoine francilien. À ce titre, les associations locales mobilisent, à l'occasion des chantiers de bénévoles internationaux, de nombreux participants, souvent âgés de 16 à 25 ans, pour participer à ce projet collectif et d'intérêt général. Beaucoup viennent pour « faire quelque chose d'utile » (70%) et font la rencontre de personnes passionnées dont l'engagement est parfois contagieux. Ces dernières sont conscientes que le chantier peut être une fin en soi mais aussi point de départ attrayant qu'il faut dépasser si elles veulent poursuivre le projet de transmission du patrimoine aux générations futures.

Comment avez-vous découvert REMPART ?

J'ai rencontré REMPART par l'intermédiaire de l'Association des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert il y a 4 ans. J'étais en L3 d'Histoire, en pleine grève des universités. Une affiche proposait un stage dans cette association pour mettre en place des ateliers pédagogiques. Le stage s'est très bien passé. En fin de stage j'ai présenté un atelier pédagogique sur la cuisine du Moyen-Âge, à l'attention des non-lecteurs CP-CE1. Je suis revenu régulièrement les dimanches, puis en semaine, pour suivre des ateliers pédagogiques avec d'autres bénévoles. L'association regroupe une soixantaine de bénévoles de tout âge autour du projet de restauration et de valorisation d'un château médiéval du XIIIe siècle. Je m'occupe toujours, bénévolement, des événements de l'association : portes ouvertes, journées du patrimoine, etc.

L'Association des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert est membre du réseau REMPART Île-de-France. En 2009, dans le cadre d'un M2 pro « Histoire et gestion du patrimoine culturel européen » à Paris 1, je devais effectuer un stage hebdomadaire de deux jours. REMPART Île-de-France m'a proposé un stage de 6 mois sur la recherche de financements et de partenaires privés.



DR

Quelle place occupez-vous actuellement au sein du groupement REMPART ?

Au terme du stage, à l'occasion de l'Assemblée générale de REMPART, l'Association des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert a proposé ma candidature au conseil d'administration de REMPART. Depuis avril 2010, je représente donc cette association au conseil d'administration et suis chargé de la recherche de financements privés pour le réseau. En 2010, nous étions deux jeunes de moins de 40 ans à siéger au conseil d'administration, un an après, nous sommes cinq. Nous sommes tous issus d'associations différentes, qui n'avaient, jusqu'ici, pas de représentant dans les instances, à l'exception de celle de Brie-Comte-Robert. Ce renouvellement des administrateurs a un impact sur le fonctionnement des instances.

En décembre 2010, ayant fini mes études de master, j'ai entamé un service civique au sein de Cotravaux Île-de-France. Celui-ci prendra fin en juin 2011. Mes missions sont diverses, je suis chargé de l'organisation de la concertation régionale, de la coordination du réseau des associations membres de Cotravaux, du suivi de l'Année européenne du bénévolat et du volontariat, de l'animation de la campagne « Chantiers », du partenariat avec les relais-jeunes et les universités et de la préfiguration du centre de ressources de Cotravaux Île-de-France.

Votre engagement pour le patrimoine a pris plusieurs formes : bénévole, volontaire, dirigeant-bénévole. Quelle est votre perception de ces différents statuts ?

En tant que bénévole pour l'association des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert, je participe à un

projet qui me passionne et qui, en même temps, est utile. Il faut être motivé pour effectuer 1h30 de trajet le dimanche ! L'association m'a énormément formé, à la fois sur le montage financier, sur l'encadrement, sur la fouille archéologique.

En devenant administrateur de REMPART, j'ai souhaité valoriser l'action des associations locales et les défendre auprès des partenaires. Je suis en effet convaincu que les actions qu'elles mènent sont essentielles. Or pour qu'elles existent, il faut des bénévoles... et il faut des financements. Je suis convaincu de l'utilité d'un réseau francilien pour défendre les partenariats financiers des associations locales, pour permettre à celles-ci de ne pas rester fermées sur elles-mêmes, et pour faire venir les bénévoles jusqu'à elles.

Le service civique fait beaucoup parler de lui. J'expérimente aujourd'hui ce dispositif en étant volontaire à Cotravaux Île-de-France. Cela me permet d'être au coeur du réseau toute la semaine et d'avoir de ce fait des responsabilités plus importantes. Sans indemnités, je n'aurais pas pu me permettre une présence à temps plein.

L'engagement, qu'il soit bénévole ou volontaire, c'est croire en un projet porté par une structure locale ou en

lien avec des associations de terrain, qui a vocation à améliorer les conditions de vie, c'est apporter sa contribution au projet en menant des actions concrètes. Bénévole, volontaire, sont des statuts, des formes que revêt l'engagement. Chacun ne peut pas s'engager de la même façon. Le bénévolat est un statut flexible, qui fait partie, mais n'entre pas en opposition avec la vie de tous les jours. Le volontariat (SCV, SVE) permet de s'engager à temps plein ; l'engagement devenant alors une priorité dans le quotidien. De mon point de vue, être bénévole sur un festival de deux jours ou volontaire international en entreprise (VIE) ne signifie pas que l'on est engagé dans un projet.

Quel est le moteur de votre engagement ?

Ce sont les rencontres que je fais. Des gens qui partagent le même projet, des gens qui croient en moi et qui me permettent d'agir. L'homme, les rapports humains sont le moteur de mon engagement.

Le réel engagement se construit de manière progressive et sur la continuité. Il ne se réduit pas à la consommation d'une activité. On apprend à connaître les gens, le projet. S'engager, c'est contribuer avec d'autres personnes à un projet qui prend le temps de mûrir, de se construire et de s'inscrire dans la durée.

**Propos recueillis
par Marie Hatet.**



À lire : « Les conditions d'élaboration de parcours associatifs. Exemples et comparaisons de plusieurs réseaux associatifs. », Cotravaux, décembre 2008.



Positionnement du Cnajep sur l'engagement bénévole et volontaire.

Espaces d'action et de mobilisation au service de l'intérêt général, les associations de jeunesse et d'éducation populaire prêtent une attention particulière aux questions liées à l'engagement bénévole et volontaire et à son rôle dans le processus d'émancipation des individus et dans la construction d'une société plus solidaire.

Ces enjeux ont fait l'objet d'une vigilance permanente de la part du Cnajep.

En cette année 2011, deux projets nous ont plus particulièrement mobilisés :

- La mise en œuvre du service civique.
- L'année européenne du bénévolat et du volontariat.

Un Cnajep attentif à la mise en œuvre du service civique

Le Cnajep fait entendre sa voix

La loi portant création du service civique a été adoptée le 10 mars 2010.

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration de cette loi (mission Ferry, commission de concertation sur les politiques jeunesse, groupe de préfiguration du service civique), le Cnajep avait défendu avec force la mise en place d'un service civique qui constitue une véritable étape de vie et qui soit porteur de sens pour les volontaires qui s'engagent dans ce cadre.

Restant attachés à la possibilité de proposer des engagements à tout âge de la vie, nous avons défendu le maintien de contrats et de statuts de volontariat (volontariat associatif, volontariat de solidarité internationale) au côté d'un service civique proposant un cadre particulier pour une classe d'âge précise.

Le Cnajep avait réagi publiquement à l'adoption de la loi du 10 mars 2010, afin d'exprimer un certain nombre de réserves sur le dispositif adopté :

- Le nouveau service civique est un dispositif d'État, et exclut toute possibilité d'engagement volontaire des jeunes de moins de 25 ans hors du cadre du service national et de « grandes causes » définies

par l'État.

- La nouvelle loi marque une régression pour le monde associatif, avec la disparition pure et simple du volontariat associatif, qui avait été construite avec et pour le monde associatif.
- Les moyens débloqués, certes conséquents, ne sont satisfaisants ni pour les volontaires (dont l'indemnisation a été ramenée à un niveau inférieur à celle prévue dans le service civil volontaire, ce qui risque de constituer une entrave à la démocratisation et à la mixité souhaitées), ni pour les structures d'accueil (dont les moyens alloués à l'accompagnement et à la formation des volontaires est en baisse, ouvrant ainsi la possibilité de dérives vers du sous-emploi déguisé).

Nous avons également insisté sur la nécessité de ne pas limiter les politiques jeunesse au seul service civique, qui ne saurait incarner à lui seul la réponse aux attentes de jeunes confrontés à des difficultés structurelles dans leur insertion socio-économique (accès à l'emploi, au logement, à la santé, etc.).

Enfin, au moment des débats sur le projet de loi de finances 2011, le Cnajep avait regretté que le financement du service civique tende à se faire au détriment du soutien à la vie associative autonome. Cette situation nous paraissait d'autant plus paradoxale à l'heure de l'accroissement des besoins de formation et d'accompagnement liés à la montée en puissance du service civique et à l'accueil des volontaires.

Des incertitudes à lever

À l'occasion d'un an de la loi sur le service civique, le Cnajep a interpellé le Président de l'Agence du service civique (Martin Hirsch) sur la nécessité de lever un certain nombre d'obstacles afin d'accompagner au mieux la montée en puissance, tant quantitative que qualitative, de ce dispositif.

Nous avons notamment attiré son attention sur :

- Les difficultés liées à la délivrance des agréments aux structures d'accueil.

- Les incertitudes entourant l'organisation et les moyens dédiés aux formations civiques et citoyennes.
- Les interrogations autour de la protection sociale des volontaires.
- La faible promotion du « volontariat de service civique » (ouvert aux plus de 25 ans).
- La convergence entre service volontaire européen et service civique.

Vers la constitution d'un comité d'éthique pour les associations accueillant des volontaires

La CPCA a impulsé fin 2010 un projet de comité du service civique associatif. La mise en place d'un tel comité vise à définir collectivement une charte de déontologie en matière d'accueil et d'accompagnement des volontaires en service civique, et à proposer des supports et des outils pratiques susceptibles d'aider les associations à mettre en place un service civique répondant à cette charte.

Le Cnajep a suivi activement les développements de ce projet et a formulé une série de propositions afin de clarifier le rôle et les missions de ce futur comité, qui devrait être constitué au second semestre 2011.





Année européenne du bénévolat et du volontariat.

L'Année européenne du bénévolat et du volontariat : une opportunité à saisir

2011 a été déclarée Année européenne du bénévolat et du volontariat, et offre par conséquent l'occasion de valoriser et de promouvoir ces deux formes d'engagement.

Le Cnajep a souhaité s'inscrire résolument dans le cadre de cette année européenne, à travers l'organisation d'une rencontre Agorajep dédiée à cette thématique. Cette rencontre, qui se tiendra le 5 novembre 2011 à Metz, est co-organisée avec le Crajep Lorraine et le DBJR (homologue allemand du Cnajep).

Le Cnajep est également actif au niveau européen. Nous participons ainsi au groupe du Forum européen de la jeunesse (YFJ) qui travaille à l'élaboration d'une charte des bénévoles. Cette charte sera mise en débat lors de la Conférence européenne que le YFJ organise du 7 au 11 septembre prochain à Bruxelles, et auquel le Cnajep sera présent.

Enfin, le Cnajep et plusieurs de ses associations membres participent au collectif « AllianceEYV2011-France » chargé de la liaison et la coordination des acteurs associatifs sur cette année européenne. Ce collectif a bâti deux projets d'envergure :

- L'organisation d'une conférence de consensus sur l'engagement bénévole et volontaire, prévue à l'automne 2011.
- L'intervention de bénévoles dans des établissements scolaires et dans d'autres lieux accueillant des jeunes, afin de témoigner de leur engagement.

L'ensemble de ces projets constituent une réelle opportunité pour mettre en lumière la contribution du bénévolat et du volontariat au développement tant personnel que collectif, et pour faire reconnaître les enjeux liés à la promotion, à la valorisation et à l'accompagnement de ces formes d'engagement.

Cnajep (Comité pour les relations nationales et internationales des associations d'éducation populaire)

L'Alliance EYV 2011 France (European Year of volunteering) est un collectif français d'associations pour l'année européenne du bénévolat et du volontariat.

Ce collectif regroupe 60 associations françaises qui ont recours au quotidien aux activités de bénévolat et de volontariat. La création de ce collectif répond au souhait émis par les associations membres de contribuer au succès de cette année européenne et alimenter les réflexions liées à l'engagement grâce à plusieurs projets novateurs :

- Conférence de consensus « Bénévolat et volontariat : la parole aux citoyens »
- Promotion du bénévolat et du volontariat auprès des jeunes
- Le Tour de la Caravane européenne

Le secrétariat de l'Alliance EYV 2011 France est assumé par la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) qui assure le secrétariat exécutif. Le collectif est ouvert à toutes les associations désirant s'investir dans l'Année européenne du bénévolat et du volontariat. Il coordonne deux prochains événements phares de cette année européenne. « La semaine de l'engagement » du 17 au 23 octobre 2011 sera le point d'orgue du projet de promotion de l'engagement auprès des jeunes, en particulier en milieu scolaire. Le collectif contribuera ensuite à nourrir le débat public avec une conférence de consensus « Bénévolat et volontariat : La parole aux citoyens », dont les recommandations seront rendues publiques le 5 décembre 2011.

L'Alliance EYV France est ouverte à toutes les associations françaises souhaitant s'investir des les projets de l'Année européenne du bénévolat et du volontariat.

Au niveau européen, le milieu associatif européen s'est organisé depuis 2007 en vue de la préparation de cette année européenne. Un collectif nommé Alliance EYV 2011 (www.eyv2011.eu) regroupe les 35 réseaux associatifs nationaux, dont l'Alliance EYV 2011 France.

Contact : 2011@cpc.asso.fr



Lancement de la campagne 100% éduc' pop'

Le 6 juin 2011, plus de 500 000 associations et les 6 millions de bénévoles qui composent le secteur de l'éducation populaire en France, ont lancé la campagne 100% éduc' pop' et son site internet www.educ-pop.org

La campagne 100% éduc' pop' est initiée par le Cnajep (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire), ses 73 membres (dont la Ligue de l'enseignement, Les Scouts et Guides de France, ATD Quart-Monde, Le Secours populaire, la JOC, la Fage, l'UNEF, l'UCPA, les fédérations des MJC...) et les Crajep au niveau régional.

Accompagnement scolaire, centres de loisirs et de vacances, découverte et protection de l'environnement et du patrimoine, activités de danse, théâtre ou encore musique, conseils d'enfants et de jeunes, échanges interculturels et intergénérationnels, actions de lutte contre les exclusions, activités sportives... des dizaines de milliers d'associations d'éduc' pop' innervent la société française dans des domaines très variés et sur tout le territoire.

La campagne 100% éduc' pop' vise donc à faire mieux connaître la diversité, la vivacité, l'inventivité et la modernité de leurs actions, en montrant leurs apports fondamentaux à la société : lien social, citoyenneté, diversité sociologique, mixité intergénérationnelle, ancrages territoriaux.

Contact : Élisabeth Seugé - Chargée de projet - Tél. 01 40 21 14 24 - elisa.seuge@cnaiep.asso.fr
www.educ-pop.org



Directrice de publication : Irène Pequerul.

Coordinatrice de la rédaction et mise en page : Marie Hatet.

Rédacteurs : Michelle Bureau, Vincent Chavaroche, Nicole Deshayes, Florence Durieux, Kevin Dussous, Marie Hatet, Nelly Lopez, Stéphane Nicolai, Sylvie Rab, Sylvie Touchard, Robert Turgis.

Comité de lecture : Lucie Becdelièvre, Catherine Bernard, Florence Durieux, Marie Hatet, Irène Pequerul, Sylvie Rab.

Couverture : JY - Iconovox.

Crédit photos : CRAJEP Île-de-France.

N°ISSN : 2106-4865.

Dépôt légal septembre 2011.

Les membres de la CRAJEP Île-de-France

AJBF : Association des juristes berbères de France / ALIF : Association des ludothèques en Île-de-France / Au fil de l'eau / CEMÉA
ARIF : Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active – Région ÎdF / CPCV ÎdF : Organisme protestant de formation / CFCS
ÎdF : Coordination régionale des fédérations de Centres sociaux / Culture et Liberté ÎdF / EEDF : Éclaireuses et éclaireurs de France
- Région Île-de-France / EPE ÎdF : École des parents et des éducateurs d'Île-de-France / FFMJC : Fédération française des Maisons
des jeunes et de la culture / FIA-ISM : Femmes inter associations - Inter service migrants / UR Francas : Union régionale des Francas
/ FUAJ : Fédération unie des auberges de jeunesse / GRAINE : Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et
l'environnement / JPA : Jeunesse au plein air / La Ligue de l'enseignement – Région Île-de-France / LL : Léo Lagrange Île-de-France
/ MJC : Maisons des jeunes et de la culture en Île-de-France - Fédération régionale / APDIDF : Les Petits débrouillards Île-de-France
/ Peuple et Culture Île-de-France / Union REMPART ÎdF / SGDF : Scouts et guides de France – Région Île-de-France / SJT : Solidarité et
jalons pour le Travail / STAJ : Service technique pour les activités de jeunesse en Île-de-France / UFCV : Union française des centres de
vacances d'Île-de-France / UFJT : Union des Foyers pour les jeunes travailleurs d'Île-de-France / Vacances et Familles